

COMPTE-RENDU du CHS-CT du 11/09/2018

En préambule, **Solidaires Finances Publiques 82** a alerté le Directeur avec une déclaration liminaire à laquelle M. Brécard n'a pas souhaité répondre au motif qu'elle porte sur trop de sujets... et qu'elle contient quelques inexactitudes telles que la référence aux Préfets et à la circulaire du 24/07/2018 en martelant que NON ! la DGFIP n'est absolument pas concernée par la réflexion demandée aux Préfets sur la déconcentration et l'organisation territoriale des services publics.

Ouf ! Nous voilà rassuré(e)s !

(déclaration liminaire à la fin du compte-rendu)



À l'ordre du jour de ce comité d'hygiène
et de sécurité et des conditions de travail :

• **1 ~ Approbation à l'unanimité du PV du dernier CHSCT (celui du 08/06/2018).**

• **2 ~ Présentation du projet « Retour à l'emploi après une longue absence »**

Ce projet du CHS-CT initié par l'assistante sociale consiste en une préparation collaborative entre l'assistante sociale, le médecin de prévention, l'assistant de prévention avec le concours des RH sur le retour à l'emploi après une longue absence.

L'élaboration de ce projet a fait l'objet d'un groupe de travail, réuni à 2 reprises.

Ce projet se veut collectif et résulte en une approche de sensibilisation auprès des Chefs de services, dans un premier temps ; puis, auprès des services concernés par un(e) collègue intégrant le collectif de travail après une longue absence. Ce projet vise à aborder les conditions de travail et l'adaptation de l'emploi pour un accueil dans de bonnes conditions.

Cette sensibilisation sera animée par Mme Robert et M. Andrieu et devrait se tenir au cours du 1^{er} semestre 2019.

• **3 ~ Fusion des SPF de Montauban**

Ce projet qui s'inscrit dans la poursuite de la modernisation du service public est déjà bien avancé puisque le Tarn-et-Garonne (département expérimentateur) a opéré le transfert du SPF de Moissac à Montauban, en début d'année 2018. À ce stade, la Direction se satisfait qu'il n'y ait pas eu de suppression d'emploi.

Pour autant, nous n'en sommes qu'à l'étape de **transfert**.. . Reste à procéder à la **fusion** de ces SPF-E.

Le schéma d'organisation de ce grand projet fera très prochainement l'objet d'un groupe de travail constitué de collègues du SPF, en association avec les acteurs du CHSCT : l'ISST et le médecin de prévention, en vue d'examiner la redistribution physique et matérielle de ce service (officiellement fusionné en 2019) pour répondre à une logique de continuité du service et appréhender l'impact sur les conditions de travail.

Info utile aux collègues du SPF (*s'ils ne l'avaient pas déjà*) :
la fusion informatique des bases FIDJI est programmée le **22/11/2018**.

Ce projet sera ensuite présenté au CTL pour avis avant de le transmettre à la Centrale pour approbation.

=> Vote unanime des O.S. : **abstention**.

• **4 ~ Déploiement de l'application SIRHIUS**

En bref, nous nous sommes bien accommodé(e)s de la mise en place de l'application SIRHIUS (remplaçant AGORA) et l'on peut féliciter nos services RH pour la bonne réception de nos paies de juillet ! Les anomalies de pointages sont régularisées.

Les CSRH (Centres de Services de Ressources Humaines) sont constitués MAIS la « bascule » ne

sera effective que fin novembre, soit après la conception de nos paies de décembre... 2018.
Après ????

Et en même temps, nous saurons être patients quand on sait que des effectifs affectés au CSRH peu ou pas viennent d'un service RH et sont actuellement en formation...

Recommandations de **Solidaires Finances Publiques 82** :

pas d'affolement ! les CSRH ne concernent que nos pointages, nos paies, nos congés, ...

Le Tarn-et-Garonne dépend du CSRH de Bordeaux.

• **5 ~ Examen des registres hygiène et sécurité :**

	Observations et/ou suggestions	Observations de l'Administration
Trés. De Verdun s/ Gne	Climatisation fixe ou adaptation des climatiseurs portatifs	Réponse de M. Brécard : « On rentre dans l'hiver »
Trés. De Caussade	Mise en place d'une sortie de secours.	Le service du Budget Logistique doit se rapprocher de la Mairie de Caussade...
	Support écran pour le poste de travail recouvrement.	L'ISST n'est pas favorable à l'opacité des vitres, pour des raisons de luminosité, pour le reste : à voir sur site.
	Un second écran sur ce même poste serait de nature à faciliter le travail de l'agent.	
	Support d'écran pour le poste de Mme Levin.	
	Film opaque sur toutes les fenêtres (mi-hauteur) pour la protection visuelle de la rue.	
	Ecran filtre pour Mme Pedragosa.	

• **6 ~ Suivi du budget du CHS-CT 2018**

Il nous reste environ 8300€ à dépenser vite. À la foire d'empoigne, sont validées :

- L'achat des fauteuils pour la TMM (euh oui, on l'avait acté lors du dernier CHS-CT, et là on passe commande) ;
- L'achat de 6 repose-pieds (dont 3 télescopiques, sur les recommandations du médecin de prévention pour les personnes mesurant moins d'1,60m) ;
- L'achat d'un tapis de sol à destination d'un bureau au CDFIP de Albasud ;
- Enfin, le reliquat du budget est alloué à l'achat de bras d'écran.

L'ISST nous a interpellé sur le renouvellement du nettoyage des sols du CDFIP de Albasud. Rapidement la Direction s'est positionnée, prenant en charge ces dépenses d'entretien à l'avenir.

• **PAS DE QUESTION DIVERSE...**

Votre équipe Solidaires élue au CHSCT :
Paule THAU - Myriam TRUILHE - Aurélie CHIBI



DÉCLARATION LIMINAIRE au CHS-CT du 11/09/2018

Solidaires Finances Publiques a toujours défendu un service public de qualité et exigé que les agents des finances publiques aient les moyens d'assurer l'ensemble de leurs missions. Dans ce cadre, les conditions de travail ont toujours été une priorité revendicative de notre syndicat.

Notre approche est globale et porte notamment sur la déconnexion entre les moyens en baisse et la charge ou la complexité du travail en hausse, sur le management de moins en moins technicien, sur les restructurations ou encore les instances de dialogue social.

Le mal-être au travail est de plus en plus prégnant et ne fera que s'accroître conséquemment à la sortie de CAP22.

Ce malaise est provoqué par les inquiétudes concernant notre devenir, tant pour nos missions que sur notre statut ; puisque les préconisations sont :

- la disparition du numéraire - la forte promotion du numérique avec le déploiement du portail fiscal, de téléacte, etc.
- la recentralisation du recouvrement des recettes fiscales - le déploiement d'agences comptables – une responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable avec un contrôle « a priori » et une déconcentration qui tend à donner le plein pouvoir aux Préfets.

L'objectif étant la baisse de la dépense publique ; cela se traduit par la suppression de 50000 emplois programmés dans la fonction publique d'ici 4 ans et des fermetures de nos Trésoreries.

Cette évolution permanente dont la mise en œuvre du PAS en est la parfaite illustration, confère peu de visibilité sur l'avenir entraînant un mal-être croissant qui se traduit souvent par une pression exercée sur les agents de façon constante, pouvant aller jusqu'au harcèlement moral caractérisé selon l'article 1152-1 (et suivants) du code du travail par des agissements répétés qui ont pour effet une dégradation de ses conditions de travail susceptibles de porter atteinte à ses droits et à sa dignité d'altérer sa santé physique ou mentale et de compromettre son avenir professionnel. A ce titre, l'article 1154-2 du code du travail prévoit que les organisations syndicales peuvent exercer en justice toute action résultant des articles précités.

Les pouvoirs publics sont responsables par leurs choix de l'accroissement de la souffrance au travail et de la dégradation de la qualité des missions de service public.

Solidaires Finances Publiques 82 vous a interpellé sur des situations particulières et exige la mise en place d'une véritable politique d'amélioration des conditions de travail.



SECTION :

Bulletin d'adhésion 2018

Coupon à remettre à ton correspondant
accompagné du règlement

Solidaires
Finances
Publiques

IDENTIFIANTS

N° DGFiP (6 chiffres)

N° ANAIS (10 chiffres)

NOM d'usage

Prénom

NOM de naissance

Date de naissance

Cadre :

Grade :

Echelon :

Date de prise de rang :

Informations professionnelles

Service :

Site :

Temps partiel : %

@

☎

Ces informations sont obligatoires

Informations personnelles

Adresse perso. :

@

☎

Ces informations sont facultatives,
tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Montant de la cotisation →

Solidaires Finances Publiques

Boîte 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44

contact@solidairesfinancespubliques.org

solidairesfinancespubliques.org



Votre secrétaire de section : Stéphane RAMBEAUD

solidairesfinancespubliques.ddfip82@dgfip.finances.gouv.fr

